

41ème SESSION de l’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

 Genève, 16 novembre 2022

Déclaration du Bénin

EPU AFRIQUE DU SUD

**Monsieur le Président,**

Le Bénin félicite la délégation sud-africaine pour la présentation de son rapport national au titre de ce 4ème cycle de l’EPU.

Mon pays tient à saluer les efforts accomplis par l’Afrique du Sud dans la mise en œuvre des recommandations issues de l’examen précédent, notamment en ce qui concerne : i) l’amélioration de la réglementation sur l’accès à l’aide juridictionnelle ; ii) la réduction de la surpopulation carcérale ; et iii) la ratification de l’OPCAT (Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants).

Pour conforter ces avancées, le Bénin encourage les autorités sud-africaines à mettre en œuvre les recommandations ci-après :

1. Renforcer les actions en vue de la réduction des cas de violences et de décès dans les lieux de privation de liberté ;
2. Intensifier la lutte contre la violence fondée sur le genre et l’exploitation sexuelle des femmes notamment en milieu scolaire ;
3. Assurer la mise en œuvre effective du Cadre national d’action pour la prévention et la lutte contre la traite des personnes ;
4. Etendre la gratuité de l’enseignement aux enfants handicapés.

Le Bénin souhaite enfin plein succès à la délégation sud-africaine pour cet examen.

Je vous remercie.